

**Procès-verbal**  
**Rencontre du CÉ**

07/02/2024 — 18h30 / Salle de conférence

<b>Membres présents</b>		<b>Membres absents</b>	
<i>M. Mathieu Bolduc, parent</i> <i>M. Abdelhafid Mzaïti, parent</i> <i>M. Jean-François Brière, enseignant</i> <i>Mme Stéphanie Tremblay, enseignante</i> <i>Mme Véronique Ciarla, psychoéducatrice</i> <i>Mme Cynthia Fiorito, employé soutien</i> <i>M. François Grondin, parent</i> <i>Mme Marie-Josée Tardif classe principale SDG,</i> <i>Mme Perle Courchesne, enseignante</i>		<i>Mme Caroline Roberge, parent</i> <i>Mme Dominique Lacroix, parent</i> <i>Mme Véronique Verdi, parent</i> <i>Mme Gabrielle Gonzalez, parent substitut</i>	
<b>Invités</b>			
<i>Isabelle Cossette, directrice adjointe</i> <i>M. François Bouthillette, OPP</i>		<i>Chloé De Carufel, directrice adjointe</i>	

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Résolutions
1.	<b>Ouverture de la séance</b>	<i>Quorum atteint. La majorité des membres et au moins la moitié des membres parents (3 parents). L'Assemblée peut débiter.</i>	
2.	<b>Mot de bienvenue vérification des présences  Nomination d'un(e) secrétaire pour la rencontre</b>	<i>L'assemblée débute à 18h30.  M. D'Asti partagera ses notes personnelles aux membres et ces derniers pourront les compléter pour bâtir le procès-verbal de la rencontre.</i>	
3.	<b>Lecture et adoption de l'ordre du jour du 7 février 2024</b>	<i>Un point est ajouté au Varia :</i>  11.1 Sièges de vélo à déclenchement rapide (Perle)	<b><u>Résolution no 1 :</u></b>  <b><i>Les membres du CÉ adoptent l'ordre du jour de la rencontre du 7 février 2024.</i></b>  <b><i>Proposée par : M. Grondin Secondée par : M. Brière</i></b>  <b><i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i></b>
4.	<b>Adoption du compte-rendu 10 janvier 2024</b>	<i>Les membres ont reçu le procès-verbal de la rencontre du 10 janvier 2024 par courriel pour en prendre connaissance (Annexe A). Aucun ajout et modification ne sont demandés.</i>	<b><u>Résolution no 2 :</u></b>  <b><i>Les membres du CÉ adoptent le procès-verbal de la rencontre du 10 janvier 2024</i></b>

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Résolutions
			<p><i>Proposée par : M. Mzaïti</i> <i>Secondée par : Mme Fiorito</i></p> <p><i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i></p>
5.	<p><i>Suivi du procès-verbal de la réunion du 10 janvier 2024.</i></p>	<p><i>11.2 - Document « Forms » modifié à envoyer à tous les parents des élèves de l'école afin de sonder quels sujets et quels types d'activité pourraient les intéresser comme formation.</i></p> <p><i>Mme Ciarla nous présente le formulaire FORMS modifié. Il est prêt à être envoyé aux parents. La Direction se chargera de l'envoi aux parents le 8 février 2024.</i></p>	<p><u><i>Résolution no 3 :</i></u></p> <p><i>Les membres du CÉ approuvent le document FORMS à envoyer aux parents de l'école pour valider le type de formation et les sujets qu'ils aimeraient aborder.</i></p> <p><i>Proposée par : Mme Ciarla</i> <i>Secondée par : Mme Courchesne</i></p> <p><i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i></p>
6.	<p><i>Nouvelles de l'OPP (M. Bouthillette)</i></p>	<p><i>M. Bouthillette nous présente les nouvelles de l'OPP :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><i>• La campagne de financement « Mon bô sapin » nous a rapporté 240\$. La somme sera déposée dans le Fonds 4.</i></li> </ul>	<p><u><i>Résolution no 4 :</i></u></p> <p><i>Il est proposé que les membres du CÉ autorisent un montant maximal de 400\$ pour l'achat de sièges à déclenches</i></p>

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Résolutions
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Demande de financement soumise à Walmart le 1<sup>er</sup> février dernier (montant de 1 000\$)</i></li> <li>• <i>Projet cycliste averti : Mme Perle suggère l'achat de siège de vélo à déclenche rapide pour faciliter l'ajustement du siège de vélo d'un étudiant à un autre. M. Bouthillette s'informerait du prix et procéderait à l'achat si le montant respecte la résolution adoptée (voir résolution no 4).</i></li> <li>• <i>Semaine des enseignants : Une surprise est à venir pour les enseignants.</i></li> <li>• <i>Projet « Nager pour survivre » -- Nous sommes toujours en attente du montant amassé par l'équipe de cyclistes qui a commandité l'école.</i></li> <li>• <i>Projet « Petits entrepreneurs » -- L'information a été transmise aux enseignants pour la participation à l'activité des petits entrepreneurs avec l'école N-D-V le 1<sup>er</sup> juin prochain.</i></li> <li>• <i>M. Bouthillette rappelle également aux enseignants que des parents sont toujours prêts à s'engager avec des enseignants du 3<sup>e</sup> cycle pour mettre sur pied un projet de « Génies en herbe » en collaboration avec le Club Optimiste.</i></li> </ul>	<p><i>rapides pour le projet de « cyclistes avertis ». Ce montant serait pris dans le Fonds 4 (Fonds des activités de financement).</i></p> <p><i>Proposée par : M. Brière</i> <i>Secondée par : M. Grondin</i></p> <p><i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i></p>

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Résolutions
7.	<b>Nouvelles du Service de garde</b>	<p><i>Mme Tardif nous présente les nouvelles du SDG :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b><u>Service de garde – semaine de relâche</u></b> <i>Nous vous rappelons que le nombre d'inscriptions étant insuffisant, malheureusement, le SDG de l'école Louis-Dupire sera fermé pendant la semaine de relâche cette année.</i></li> <li>• <i>Les mouvements de personnel sont toujours nombreux au SDG. Cela permet aussi à des surveillantes de dîner de remplacer des éducatrices régulières.</i></li> <li>• <i>L'embauche de nouvelles surveillantes de dîner se poursuit pour répondre aux besoins.</i></li> <li>• <i>Journée pédagogique du 12 février – Sortie aux glissades d'organisée.</i></li> <li>• <i>Journée pédagogique du 1<sup>er</sup> mars --- Sortie à la cabane à sucre de prévue.</i></li> </ul>	
8.	<b>Points de décision :</b>		

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Résolutions
	<p>8.1 Modifications au calendrier scolaire 2023-2024</p> <p>8.1.1 Report de la fin de la 2<sup>e</sup> étape</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Afin de maximiser le temps d'apprentissage des élèves, la date de fin de la 2<sup>e</sup> étape a été reportée :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Fin de la 2<sup>e</sup> étape : le 15 mars 2024 au lieu du 9 février 2024</li> <li>○ Envoi des bulletins aux parents : le 28 mars 2024</li> </ul> </li> </ul>	<p><b><u>Résolution no 5</u></b></p> <p><b>Les membres du CÉ de l'école Louis-Dupire approuvent les modifications au calendrier scolaire de l'école 2023-2024 pour le report de la fin de la 2<sup>e</sup> étape et de la 2<sup>e</sup> rencontre de parents (celle qui était prévue en novembre).</b></p> <p><b>Proposée par : M. Brière</b> <b>secondée par : Mme Fiorito</b></p> <p><b>La résolution est adoptée à l'unanimité</b></p>
	<p>8.1.2 Rencontres de parents</p>	<p>Dans les négociations du retour au travail (R.A.T.) entre le gouvernement et les syndicats affiliés à la FAE, il a été convenu que les activités qui devaient avoir lieu entre 23 novembre 2023 (déclenchement de la grève) et le 8 janvier 2024 (retour au travail) devaient être considérées comme réalisées. Cela inclut également les rencontres de parents.</p> <p>Cependant, les enseignants de l'école ont convenu de tenir une soirée de rencontres individualisées de parents de façon volontaire. Cette soirée aura lieu en présentiel le <b>15 février prochain</b> à partir de <b>15h30. Les parents recevront une lettre du titulaire de votre enfant.</b></p> <p>Étant donné que cette soirée se doit d'être sur une base volontaire afin de respecter l'entente nationale négociée, il est possible que le titulaire d'un</p>	

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Résolutions
		<p><i>enfant ou l'enseignant spécialiste que le parent aimerait rencontrer lors de cette journée ne soit pas disponible. Si c'est le cas, les parents sont invités à communiquer avec lui afin qu'il lui offre un rendez-vous téléphonique ou en présentiel pendant sa semaine régulière de travail.</i></p>	
	<p><b>8.1.3 Sorties éducatives à faire approuver</b></p>	<p><i>M. D'Asti présente les sorties éducatives à faire approuver. (Voir Annexe B)</i></p>	<p><b><u>Résolution no 6</u></b></p> <p><b><i>Les membres du CÉ approuvent les activités et sorties éducatives présentées le 7 février 2024 (voir Annexe B).</i></b></p> <p><b><i>Proposée par : M. Mzaïti</i></b> <b><i>secondée par : Mme Tardif</i></b></p> <p><b><i>La résolution est adoptée à l'unanimité</i></b></p>
	<p><b>8.2 Planification COSP (Contenu en orientation scolaire au primaire) - 2023-2024</b></p>	<p><i>Chaque année, les enseignants du 3<sup>e</sup> cycle doivent vous proposer une planification des contenus en orientation scolaire au primaire (COSP) qui seront travaillés en classe.</i></p> <p><i>Les COSP sont des savoirs qui transcendent les autres matières et qui sont souvent reliés à la découverte de soi comme élève (forces, aptitudes), de la découverte des du monde du travail et du monde scolaire.</i></p> <p><i>Les enseignants du 3<sup>e</sup> cycle vous soumettent cette planification pour cette année.</i></p> <p><i>Voir Annexe C et Annexe C1</i></p>	<p><b><u>Résolution no 7</u></b></p> <p><b><i>Les membres du CÉ approuvent la planification soumise par les enseignants du 3<sup>e</sup> cycle sur les contenus en orientation scolaire au primaire 2023-2024.</i></b></p> <p><b><i>Proposée par : M. Brière</i></b> <b><i>secondée par : Mme Tremblay</i></b></p> <p><b><i>La résolution est adoptée à l'unanimité</i></b></p>

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Résolutions
	<p>8.3 <i>Horaire quotidien 2024-2025</i></p>	<p><i>M. D'Asti présente l'horaire quotidien proposé pour la prochaine année scolaire.</i></p> <p><i>Voir Annexe D</i></p>	<p><b><u>Résolution no 8</u></b></p> <p><b><i>Les membres du CÉ approuvent l'horaire quotidien pour 2024-2025.</i></b></p> <p><b><i>Proposée par : M. Grondin</i></b> <b><i>secondée par : Mme Ciarla</i></b></p> <p><b><i>La résolution est adoptée à l'unanimité</i></b></p>
	<p>8.4 <i>Grilles-matières 2024-2025</i></p> <p>8.4.1 <i>Secteur du régulier et Point de service HDAA-TSA</i></p> <p>8.4.2 <i>Secteur de l'Accueil</i></p>	<p><i>M. D'Asti présente la grille-matières proposée pour l'année scolaire 2024-2025 de chacun des secteurs.</i></p> <p><i>Pour faire suite aux consultations en CPEPE, la grille-matières de 2024-2025 proposée au CÉ a été déterminée. Deux changements sont apportés aux grilles-matières des différents secteurs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><i>• L'ajout du nouveau cours de « Culture et citoyenneté » du Québec à la grille-matières du secteur régulier et du Point de service HDAA-TSA dans le temps non réparti à l'horaire. Ce cours remplace entre autres le cours d'éthique et culture religieuse.</i></li> <li><i>• Le changement de spécialités pour les classes du préscolaire de tous les secteurs : L'éducation physique sera la spécialité enseignée pour les deux périodes de 30 minutes.</i></li> </ul>	<p><b><u>Résolution no 9</u></b></p> <p><b><i>Les membres du CÉ approuvent la grille-matière pour 2024-2025.</i></b></p> <p><b><i>Proposée par : Mme Courchesne</i></b> <b><i>Secondée par : M. Brière</i></b></p> <p><b><i>La résolution est adoptée à l'unanimité avec 1 abstention</i></b></p>

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Résolutions
		<p>Voir Annexe E</p>	
9	<p><b><u>Points d'information</u></b></p> <p>9.1 -- Plan de rattrapage scolaire -</p> <p>École Louis- Dupire (état de la situation)</p>	<p>Notre équipe s'est mobilisée afin de déployer des mesures de rattrapage qui permettront de répondre aux besoins de tous les élèves de notre école et d'atteindre nos objectifs pédagogiques pour l'année scolaire.</p> <p>Malgré le caractère volontaire du projet des plans de rattrapage, les membres de notre personnel enseignant, épaulés par le personnel professionnel et de soutien, ont fait un remarquable travail d'équipe pour élaborer ces mesures et identifier les élèves pour lesquels certaines activités de soutien additionnelles sont nécessaires.</p> <p>Tous les élèves bénéficieront d'activités du plan de rattrapage qui seront offertes dans les heures de classe habituelles. <b>Le personnel enseignant a notamment révisé sa planification afin de maximiser le temps d'apprentissage. Ainsi, le soutien déployé profitera à toutes les classes.</b></p> <p>Les activités proposées pour un soutien plus spécifique en dehors des heures habituelles de classe débiteront dans la semaine du 29 janvier 2024. <b>Certaines de ces activités s'adressent plus spécifiquement à certains élèves, ceux-ci recevront une invitation pour y participer. Même si elles sont fortement recommandées pour certains, la participation à ces activités demeure sur une base volontaire, si votre enfant n'est pas disponible pour y participer, nous offrirons la place à un autre enfant.</b></p> <p><b>Les activités spécifiques, qui ne s'adressent qu'à un certain nombre d'élèves, seront offertes en 2 blocs de 6 semaines et d'un 3<sup>e</sup> bloc de 5 semaines. Les élèves</b></p>	

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Résolutions
		<p><b>participants et l'offre des activités seront réajustés à la fin de chaque bloc de 6 semaines.</b></p> <p>*** Dans la 1<sup>re</sup> version du Plan de rattrapage, nous avons parlé d'une possibilité de camp pédagogique pendant la semaine de relâche. Cependant, le nombre de volontaires étant insuffisant, nous ne pouvons offrir cet élément du Plan.</p>	
9	9.2 Bienvenue à la maternelle 2024	<p><i>L'activité se tiendra lors de la journée pédagogique du 07 juin.</i></p> <p><i>En date du 7 février 2024, nous avons 45 élèves inscrits à la maternelle pour l'an prochain.</i></p>	
10	<b>Nouvelles du représentant au Comité de parents du CSSDM</b>	<p><i>M. Bolduc, le représentant de l'école au comité de parents du CSSDM, nous présente les nouvelles du comité de parents.</i></p>	

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Résolutions
		<ul style="list-style-type: none"> <li><i>Lors de la dernière rencontre de parents, les discussions et présentations portaient sur le Plan de rattrapage des écoles. Il y a une bonne réponse des enseignants du CSSDM à l'appel au Plan de rattrapage.</i></li> </ul>	
11	<b>Varia :</b>	<p>11.1 <i>Sièges de vélo à déclenchement rapide (Perle)</i></p> <p><i>Le point a été traité en même temps que le point des nouvelles de l'OPP pour la nécessité de faire l'achat de sièges de vélo à déclenches rapides pour faciliter l'ajustement des vélos d'un élève à un autre.</i></p>	
12	<b>Questions du public (10 minutes)</b>	<i>Aucune personne du public n'était présente.</i>	
13	<b>Levée de l'assemblée</b>	<i>La rencontre s'est terminée à 20h 24</i>	



Mathieu Bolduc, Président CÉ